

# LE PROPAGATEUR

Vol. III

Septembre 1906

No 9

L'humilité du cœur. — Aimery de Querceville, suite.

## CHRONIQUE MENSUELLE

**SOMMAIRE.** — La lettre du Pape à l'épiscopat de France: Pas de compromis avec la loi telle qu'elle est. — Les *soumissionnistes* se soumettent. — Qu'est-ce que l'association culturelle? Embarras du gouvernement. — Belles paroles de M. l'abbé Couhé. — Paroles de Louis Veillot adaptées à la situation actuelle par M. Henri Bazire. — La mort de la guillotiné. — Le Czar l'emporte. — Le congrès de la paix à . . . Berlin. — La mentalité de certains protestants. — Bénédiction du Pape aux canadiens. — Mgr McCarthy à Halifax et Mgr Walsh à Portland. — Les incidents de Fall-River. — Les fêtes acadiennes à New-Bedford. — Le Père Tourangeau *confirme* dans la région de Pontiac. — La nouvelle cathédrale de Mgr Langevin. — Les Ohiats en Europe. — M. Cherrier à Montréal. — M. Rinfret et l'influence de la religion dans la formation d'une race. — Nos vieux curés! M. le Chanoine Dupuis. — Monument à la mémoire du regretté curé Gignac et de ses compagnons. — Conversion de M. Beaugrand. — L'insulte du Juge Spear. — La fête du travail à Montréal. — L'Alliance Nationale adopte une importante décision. — Consécration de l'église abbatiale d'Oka. — Fête paroissiale à Sainte-Julie de Verchères. — Bénédiction d'un Couvent à Sainte-Marguerite. — Nos défunts.

Le grand événement du mois d'août, c'est la lettre du Saint Père Pie X à la France, ou plus exactement à l'épiscopat de France. Des opinions diverses s'étaient fait jour, des tendances opposées s'étaient manifestées. Allait-on se soumettre à la loi de séparation et essayer d'une sorte de compromis, ou bien, fallait-il rejeter les fameuses *associations culturelles* et ne pas même tenter de les utiliser en les étayant de *quelque autre genre d'association à la fois légale et canonique*? Des hommes considérables tenaient pour le compromis — tels MM. d'Haussonville, Brunetière et, dit-on, quelques-uns des principaux évêques. — D'autres voulaient la résistance à la loi, tels M. de Mun, M. Piou. Le Pape a réglé la question. Il n'accepte pas les *culturelles*, il ne veut pas de compromis avec la loi telle qu'elle est. Comme l'a dit nettement M. Etienne Lamy, au collège Stanislas: "il ne s'agit plus de transiger, mais de choisir." Les *soumissionnistes*, comme on les appelait, n'ont fait aucune difficulté d'admettre que "Rome ayant parlé, la cause était finie: "Soumissionnistes, écrivait le Figaro, nous le sommes toujours, mais il faut désormais entendre par là que nous nous soumettons pleinement à la décision pontificale, parce que nous reconnaissons, sans le moindre embarras que, dans une affaire qui est avant tout religieuse, c'est au Pape qu'il appartient de prononcer le dernier mot."